

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

NAÎTRE, CONVOLER ET MOURIR A BARISEY-LA-CÔTE (Meurthe-et-Moselle)

Etude de démographie historique 1693 1982

Dépouillement et analyse des registres paroissiaux et des registres d'état civil

Mémoire présenté en vue du Diplôme de l'E.H.E.S.S.

par Jean-Yves Chauvet

Directeur du mémoire: M. André BURGUIERE

1998

Important. Ce mémoire a été soutenu en son temps avec des tableaux et des courbes que je ne peux retranscrire pour l'instant, en raison d'une incompatibilité informatique, mon précédent logiciel ne possédant pas la fonction RTF. L'obligation de tout reprendre manuellement ne me permettra pas de présenter la version complète de ce travail avant plusieurs années. Voici, pour commencer, le texte seul, libre de consultation et de reproduction, sous réserve de citation des sources.

A ma grand-mère, Marie-Louise MORLOT

SOMMAIRE

Introduction: le cycle elliptique d'une population	p. 5
Le village de Barisey-la-Côte	p. 5
Le contexte historique et cadre administratif	p. 14
Le cadre d'analyse	p. 17
Les sources	p. 21
I La dynamique de la population	p. 23
<i>1.1 Naître</i>	p. 24
1.11 Mouvements saisonniers des naissances par périodes de vingt ans	p. 24
1.12 Distributions journalière et horaire des naissances par périodes de vingt ans	p. 27
1.13 Les quotients de natalité	p. 27
<i>1.2 Mourir</i>	p. 29
1.21 Distributions annuelle, quinquennale et décennale des décès	p. 29
1.22 Mouvements saisonniers des décès	p. 29
1.23 Distributions journalière et horaire des décès	p. 32
1.24 Les quotients de mortalité	p. 32
1.25 Les années de mortalité de crise	p. 33
- chronique de la mortalité familiale intensive	p. 37
- les années de mortalité de crise	p. 40
1.26 Décès par faits de guerre et décès militaires	p. 43
<i>1.3 Distribution des âges de mortalité</i>	p. 46
1.31 Mortalité juvénile, adulte et sénile	p. 46
1.32 Mortalités masculine et féminine respectives	p. 48
1.33 La mortalité infantile	p. 49
1.34 La surmortalité sexuée par classes d'âges	p. 54
- la mortalité féminine de maternité	p. 56
1.35 Âge de mortalité et espérance de vie	p. 57
<i>1.4 Croissance et décroissance de la population</i>	p. 60
1.41 Dynamique entre mariages, naissances, décès	p. 60
1.42 Dynamique de la population	p. 64
1.43 Dynamique de la population de Barisey-la-Côte de 1846 à 1936. Les recensements	p. 70
1.44 Les pyramides des âges de Barisey-la-Côte	p. 72
II Familles et société	p. 75
<i>2.1 Se marier</i>	p. 75
2.11 Fréquence des mariages de 1693 à 1982	p. 75
<i>2.2 Mouvements saisonniers des mariages</i>	p. 78
2.21 Distribution journalière des mariages	p. 78
<i>2.3 L'âge au mariage</i>	p. 82
2.31 Statistique des âges au mariage	p. 82
2.32 Différence d'âge entre les époux	p. 87

2.4 Les remariages	p. 88
2.41 Fréquence des remariages	p. 88
2.42 Temps de veuvage et âge au remariage au village	p. 91
2.43 Fréquence du célibat	p. 93
2.5 Caractère endogamique et exogamique des mariages	p. 95
2.51 Flux d'exogamie et d'endogamie	p. 97
2.52 Origine des mariés extérieurs	p. 99
2.6 Fonder une famille	p.102
2.61 La typologie des familles	p.102
2.62 Dynamique des structures de ménages	p.105
2.63 Les personnes âgées	p.106
2.7 Fécondité et famille, les familles constituées	p.109
2.71 Nombre d'enfants par famille	p.111
2.72 Gémellités et naissances naturelles	p.114
2.73 Les conceptions prénuptiales	p.115
2.74 Espacement des naissances	p.117
2.75 La fécondité des ménages	p.121
2.76 Mortalité infantile et intervalles entre accouchements	p.122
2.77 La fécondité des familles	p.123
2.8 Les âges des parents	p.126
2.81 Les âges des pères et mères	p.126
2.82 Taux de fécondité par âge des mères	p.127
2.83 Âge moyen des mères à la dernière maternité	p.130
2.84 La contraception	p.131
III Parenté et société	p.135
3.1 Les patronymes	p.136
3.11 Origine des patronymes	p.136
3.12 Dynamique des patronymes	p.137
3.13 Durée des noms de famille	p.137
3.14 Apparitions et disparitions de patronymes	p.138
3.15 Patronymiques unis dans les deux sexes, par périodes de vingt ans	p.139
3.16 Distribution des patronymes des pères et des mères	p.139
3.17 Cumul des patronymes cités dans l'ensemble des actes d'état civil	p.141
3.18 Dynamique des principaux patronymes	p.143
3.2 Les prénoms	p.150
3.21 Statistique des prénoms	p.150
3.22 Usage de prénoms multiples	p.153
3.23 Identité des prénoms	p.154
3.24 L'attribution du prénom	p.156
3.3 Un réseau familial au début du XX^e siècle	p.157
Conclusion	p.167
Bibliographie	p.175

1 LE CYCLE ELLIPTIQUE D'UNE POPULATION

Le village de Barisey-la-Côte

Source principale de cette étude, les registres paroissiaux correspondent au renouveau de Barisey-la-Côte, au terme de la très forte dépopulation provoquée par la guerre de Trente ans. Même si le sort de ce village, lors des troubles du XVII^e siècle reste ignoré, de nombreux témoignages rapportent que les paroisses voisines sont alors désertées et détruites jusqu'à ne plus compter qu'entre dix et vingt habitants au début du XVIII^e siècle. C'est le cas pour celle d'Aingeray, ruinée en 1639, si bien qu'elle est annexée à Sexey. A Allain, les habitants sont dès 1630, « *contagiés, six mois resserrés en leur village sans que le commerce et la fréquentation de leurs voisins leur soient permis, de manière qu'étant délaissés et secourus par personne, notamment au temps de la moisson, une partie de leurs grains est mangée aux champs par le bétail ou perdue par les pluies continuelles. Leurs bêtes sont dévorées par les loups, faute de garde, parce qu'ils n'osent converser les uns avec les autres, de crainte que par telle conversation, ils ne tombent dans pareille affliction et que leurs cohabitants ne se procurent leur ruine les uns aux autres* »¹. A ces malheurs s'ajoutent les exactions des gens de guerre dont les violences obligent les paysans d'Allain à prendre la fuite, si bien que le comptable ne leur fait aucun compte de 1637 à 1639, du tiers de l'avoine qu'ils doivent au domaine pour la part de la vouerie. Cette faveur est également accordée à Fontenoy, Velaines, Allain, Colombey, Ochey, Thiaucourt, Gondreville et Crépey ; tous lieux dont les curés sont nécessaires.

Bagneux, directement voisin de Barisey-la-Côte, perd sa population entre 1644 et 1649 et se trouve longtemps abandonné ; en 1708, ses foyers ne comptent encore que vingt-six habitants. En 1637, Charmes-la-Côte, est à peu près entièrement dépeuplé, soit par la peste, soit par le « *fer des ennemis* ». Après la guerre, ceux qui ont fui reviennent; en 1708, le village est déjà fort de soixante âmes.²

Devant cet état de faits, il est difficile d'imaginer Barisey-la-Côte autrement que dévasté. Il n'est cependant aucune certitude que la rupture démographique dont la paroisse doit souffrir, s'accompagne d'une rupture de générations, sous l'effet d'un renouvellement complet de population, avec l'implantation de nouvelles familles étrangères au Duché et aux Trois Evêchés, comme il en va particulièrement en Lorraine orientale, dans le Saintois ou le Toulinois. Dans ces contrées, le mouvement de repopulation se poursuit tout au long du XVII^e siècle et continue à prendre de

¹ LEPAGE Henri, Op.cit.

² Ibid

l'ampleur dans les premières décennies du XVIII^e. Suisses, Alsaciens, Savoyards, Tyroliens font passer la part des étrangers dans les unions de 4 %, entre 1700 et 1710, à 6 % entre 1710 et 1720³. Au nombre des contrées pourvoyeuses d'époux comptent la Champagne, la Franche-Comté et l'Alsace. Les pays de montagne fournissent une grande part des nouveaux venus: Suisses et Tyroliens, dès les années 1650, et pendant la première moitié du XVIII^e siècle : Dauphinois, Suisses, Savoyards, Auvergnats, Tyroliens et Valdotins. Pour le reste, toutes les régions françaises sont représentées dans des proportions inégales: Picardie, Flandre, Bourgogne, Normandie, Bretagne, Guyenne et Languedoc. Elles offrent en majorité des soldats à 51,9 %, 53,8 % et 18,3 %, respectivement pour la Guyenne, le Languedoc et le Dauphiné⁴.

Pour Barisey-la-Côte, la seule preuve d'une possible continuité de lignages, avant et après la guerre de Trente ans, réside dans les capacités de la communauté à défendre, vers 1820, ses droits d'usage dans le bois dit du Chanois, reconnus par une sentence arbitrale prononcée par Ferry et Jacques de Ligniville, en 1555⁵. Cette action contentieuse laisse supposer que sa population ne s'est pas coupée de sa mémoire lorsqu'elle entre dans la dynamique d'un retour à la prospérité constatée pendant tout le XVIII^e siècle. L'importante progression de sa démographie, dès le début des années 1700, montre que cette population a rapidement tendu à fortifier ses familles survivantes ou reconstituées. Après avoir profité de la revitalisation des campagnes lorraines effective à cette époque, elle a poursuivi sa croissance au cours du siècle suivant jusqu'au sommet de 1837, avant de décliner, d'abord irrégulièrement, ensuite sans rémission, tandis que s'accomplissait une réduction, lente mais progressive, de l'ensemble des modes de culture, notamment illustrée par la disparition du vignoble en 1915.

Au XIX^e siècle, la commune tient une place à part, au regard de l'ensemble des villages circumvoisins, plus franchement tournés, ou vers la viticulture, ou vers la polyculture de plaine, ou vers l'industrie rurale. En 1889, elle compte entre 45 % et 60 % de vigneron contre 96 % pour Bulligny, alors que ses voisines tendent à se spécialiser en fonction de leur environnement géographique ou industriel : Barisey-au-Plain cultive la terre pour 45 à 55 % de sa population, Vannes-le-Châtel et Allamps comptent une majorité d'employés ou d'artisans attachés à la verrerie. Entre Toul et Nancy, Sexey-les-Bois, berceau de la broderie dans la Haie, occupe quelques cent

³ VAISSE Damien. Op.Cit.

⁴ 4. VAISSE Damien. Op.cit. Nous avons par ailleurs recueilli le témoignage oral d'un habitant de Tranqueville (Vosges), affirmant que le village fut repeuplé par de nombreux Bretons, à la fin du XVII^e siècle.

⁵ 5. CHAUVET Jean-Yves, Op.cit Article écrit d'après les sources suivantes: A.D. Meurthe-et-Moselle 3 U 68, 2 U 236, 5 K 45, 5 K 47; archives communales de Barisey-la-Côte, dossier du procès du Chanois. Ferry de Lignéville était le bailli de l'évêque de Toul et Jacques de Lignéville, le seigneur de Tuméjus, résidant à Bulligny.

brodeuses et contribue à la diffusion de la broderie faite à domicile dans les cantons de Toul-sud et de Colombey-les-Belles; les femmes de Barisey-la-Côte savent en profiter.

Cette carte des professions produit des effets évidents sur les attitudes électorales; seuls, les vignerons s'unissent en défense de leurs intérêts et se servent de moyens politiques. Les villages des pieds des côtes de Meuse ont ainsi coutume de voter radical, contrairement aux villages de bûcherons et de cultivateurs qui portent leurs suffrages à droite⁶.

Barisey-la-Côte dépend fortement de son implantation en pied d'une côte, détachée de la ligne relief du sud Toulinois à la façon d'une butte témoin élargie. La commune en acquiert l'avantage d'une certaine indépendance de territoire en même temps que l'inconvénient d'un parcellaire réduit, représentant entre le tiers et le quart du finage de ses voisines; sa population est amoindrie en proportion. Cette situation, entre ligne de côte et plaine, lui confère une économie agricole mixte partagée entre la polyculture et la viticulture. Cela se traduit doublement au niveau des professions des hommes et de l'architecture. Le type de ferme lorraine en « bloc à terre » s'adapte assez aisément aux fonctions de ferme de laboureur, de manouvrier ou de vigneron, sans perdre ses caractères essentiels. Plus profonde que large, cette maison dispose d'un important volume sous toiture. Soutenue par poteaux « montant de fond »⁷, la charpente s'attache à une structure de maison halle inversée⁸, l'aménagement intérieur se faisant parallèlement aux fermes. Ordinairement, la maison de laboureur compte trois travées contiguës: un corps de logis comportant un couloir traversant et trois pièces, dont une cuisine « borgne » ; une grange à fonctions multiples, en général centrale; une écurie. L'absence d'éclairage de la pièce borgne est souvent compensée par la présence d'une « flamande », hotte d'éclairage achevée sur la toiture par un châssis vitré. A l'arrière, se situent les porcheries et divers locaux. La toiture asymétrique, de faible pente, est couverte de tuile canal et se termine souvent par un appentis, appelé « hache ».

La maison de manouvrier ne comporte que deux travées: un corps de logis avec couloir traversant, longeant trois pièces d'habitation; une grange suivie par une écurie. A défaut de grange, les denrées sont introduites par une gerbière d'étage.

D'une façon générale, c'est plutôt vers la côte que sont bâties les maisons de vigneron, boyaux profonds distingués par un double volume disposant, sur l'avant, le corps d'habitation et d'exploitation; sur l'arrière, la « bougerie », local de vinification. Celle-ci disparaît du côté de la

⁶ BAUE Bernadette. Op.cit.

⁷ C'est-à-dire du sol.

⁸ La maison halle implique une orientation perpendiculaire au plan des fermes de charpente, la nef s'inscrivant à l'intérieur des couples de poteaux. Dans la maison lorraine, le découpage en travées s'effectue dans le plan des fermes.

plaine où les maisons se distribuent entre maisons de laboureur à trois travées et maisons de manouvrier à deux travées, même si souvent, malgré l'absence de bougerie, maisons de manouvrier et maisons de vigneron sont proches d'aspect; seule, la présence d'une cave les différencie éventuellement⁹.

Le partage des activités agricoles ne touche pas franchement les individus et les familles, chacun peut être à la fois cultivateur et vigneron dans des proportions inégales. Le statut de vigneron est toutefois dominant tout au long du XIX^e siècle, au cours duquel on considère que Barisey-la-Côte possède plus de ressources que Barisey-au-Plain, en raison justement, de sa côte et du vignoble. C'est après l'abandon de la vigne, à la faveur de la mécanisation de l'agriculture, que les plus grandes étendues de finages donnent un meilleur produit en plaine et que Barisey-la-Côte se réduit à la condition de petit village, le dernier en superficie et en population du canton de Colombey-les-Belles¹⁰.

L'évolution socio économique de la commune est clairement illustrée par celle des professions, plus exactement, des activités des hommes inscrites sur les actes des mariages et des naissances à partir de 1833. Il s'agit de statistiques relatives puisqu'elles ne correspondent pas à un recensement strict. Les individus n'entrent pas toujours dans un ordre d'activité rigide et la distinction entre cultivateurs et vignerons se montre par ailleurs imprécise. Au moins, ces chiffres mesurent-ils l'activité procréatrice des métiers dominants et les recensent-ils en qualité, sinon en quantité.

Les vignerons sont de loin les plus nombreux au cours de la période 1833/1852, suivis par les cultivateurs et les journaliers. Au regard de ces catégories de travailleurs des champs, les autres professions font maigre figure avec essentiellement, des artisans de l'agriculture (charron, maréchal-ferrant), du bâtiment et du vêtement, les catégories professionnelles restantes étant modestement occupées par les trois employés municipaux: le cantonnier, l'instituteur et le berger. A cette époque, la population compte un faible pourcentage d'artisans ruraux dont les moins traditionnels sont d'ailleurs rapidement appelés à disparaître, ils représentent essentiellement des métiers du bâtiment: charpentiers, couvreurs, menuisiers et maçons, épisodiquement représentés dans le village tout au long des trois siècles étudiés. Peu nombreux, les artisans de l'habit, surtout les cordonniers et les tisserands, restent néanmoins fidèles dans le temps, à la nomenclature des professions.

⁹ GERARD Claude, PELTRE Jean, Op.cit. CHAUVET Jean-Yves. Op.cit.

¹⁰ En 1802, Allain, Allamps, Bagneux, Barisey-au-Plain, Bulligny et Barisey-la-Côte comptaient respectivement: 444, 836, 240, 351, 855 et 214 habitants.

Entre 1853 et 1872, se révèle une condition d'aubergiste, faiblement mais durablement représentée. Par contre, d'autres corps du bâtiment - tailleurs de pierre et tuiliers - font une apparition assez fugace au sein de la population. Les professions agricoles restent majoritaires mais si les cultivateurs se maintiennent, les vigneron ont déjà amorcé leur déclin bien que restant provisoirement plus nombreux que les cultivateurs. La réduction des professions artisanales s'accroît entre 1873 et 1892 sans que le corps des cultivateurs soit déjà affecté par l'exode rural; seuls, les vigneron commencent à faire les frais des mutations de l'économie agricole. La verrerie de Vannes-le-Châtel s'affirme comme source d'emploi régulière bien que de faible niveau, tandis que des fonctionnaires se signalent pour la première fois, avec la mise en route des activités de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est. Du côté des artisans, deux états éphémères apparaissent dans la période: un teinturier et un sabotier.

C'est, de 1893 à 1912, au tour des cultivateurs de décliner même s'ils passent désormais devant les vigneron. La présence d'un militaire donne une note d'originalité au panel des métiers ; il est vrai que depuis la Révolution, les engagements sont bien peu nombreux au village. L'éventail des professions continue à se réduire entre 1913 et 1932, alors que les vigneron ont définitivement quitté la scène des métiers et que les cultivateurs se sont considérablement amoindris.

S'ils contractent peu de mariages, les cheminots deviennent, provisoirement, les premiers à engendrer des naissances tandis que la création d'une fromagerie produit quelques emplois dans l'agro alimentaire.

La période 1933/1952 marque une rupture flagrante avec les situations traditionnelles. A la forte régression des agriculteurs, réduits à six, répond le maintien de quelques fonctionnaires et surtout d'artisans salariés et d'ouvriers qui marquent l'émergence des secteurs tertiaires et industriels.

Entre 1953 et 1982, les professions se multiplient, la rupture avec la société agricole étant devenue totale ; on recense quelques professions nouvelles, parfois inattendues : cinéaste et contrôleur des impôts, mais le plus souvent très ordinaires, issues de nombreuses petites industries rurales: conducteurs d'engins, chauffeurs mécaniciens; plus quelques artisans, des fonctionnaires, des professions urbaines.

L'étude des surfaces cultivées complète assez précisément celle de professions dont elles accompagnent en partie l'évolution¹¹. Elles illustrent, d'une autre façon, la transition entre une agriculture traditionnelle et une agriculture mécanisée, non seulement à cause d'un progrès technologique mais aussi, en raison d'un certain abandon de la ruralité.

¹¹ Ces statistiques agricoles proviennent des séries 7 M 117 à 169 et 7 M 49 à 72, AD Meurthe-et-Moselle.

En 1836, le territoire communal compte quelques 375 ha, répartis, pour les cultures principales entre 85 ha de céréales, 40 ha de prairies, 56 ha de vigne. Apparemment, il faut compter en jachères¹² une grande partie de la différence. A cette époque, on ne cultive ni navette, ni colza, ni trèfle, ni luzerne, ni sainfoin; on recense par contre, 2 ha de chènevières, 1 ha de jardin et 30 de bois.

Les statistiques agricoles ne deviennent précises et poursuivies qu'à partir de 1854 ; la surface du territoire est alors de 386 ha, distribués entre 232 ha de terres labourables, 74 ha de prés, 30 ha de bois et 56 ha de vignes. La progression du vignoble, tout au long du XIX^e siècle, est assez évidente bien qu'elle se soit surtout effectuée dans la première moitié du siècle. De 24 hectare en 1824, la surface cultivée en vigne fait plus que doubler en 1836, montant à 56 ha, elle atteint 60 ha vers 1884, puis 70 vers 1900¹³. Cette superficie régresse, d'abord légèrement, à 64-65 ha, pour se réduire à 6 ha entre 1916 et 1918. Les causes de cette désaffection sont à la fois structurelles et conjoncturelles, la crise du phylloxéra et la concurrence des vins du Midi pour les premières¹⁴, la guerre de 14-18 pour les secondes, mais auparavant, l'orage historique et calamiteux du 3 juin 1913.

De pareils accidents météorologiques sont exceptionnels dans le Toulois. Deux nuées, venant du nord-ouest et du sud-ouest, se concentrent au-dessus de la côte de Toul. Colombey-les-Belles, Crézilles, Bulligny, Blénod-les-Toul, Domgermain et Mont-le-Vignoble voient leurs récoltes perdues, leurs vignes et leurs jardins ruinés. A Toul, les rues se transforment en rivières, les cours sont envahies par les eaux. A Saint Mansuy, le tocsin sonne; la chaussée des faubourgs reçoit un mètre d'eau. La troupe actionne des pompes militaires; cinquante sapeurs sont réquisitionnés pour le déblaiement de Bulligny où le vignoble est ravagé. Dans ce village d'une centaine de foyers, deux maisons sont détruites ; au bas du pays, les rez-de-chaussée sont inondés ; rue Houdevau, cailloux et moellons s'accumulent sur une hauteur de quarante centimètres ; rue Mi, la façade de la maison de Charles Bou est emportée par l'eau ; ailleurs, une bougerie et d la futaille sont enlevées; un mur de dix mètres de long et de quatre de haut s'effondre; une grume de cinq mètres de long se retrouve dans une écurie ; le cafetier Belot doit se réfugier au premier étage.

Les vignes d'Allamps, Barisey-la-Côte et Saulxures-les-Vannes sont également perdues. Dans le bois de Bagneux, la Clairière dite « Entre deux woèvres » reçoit un mètre de grêlons ; les avoines,

¹² Localement, on emploie plutôt le terme de versaines.

¹³ Les chiffres de 1824 sont toutefois à considérer avec prudence, car d'autres monographies de communes du Toulois ou de Meurthe-et-Moselle prouvent que la superficie du vignoble est déjà entière en 1822; c'est le cas Aingeray, Bouxières-aux-Dames, Bruley, Champigneulle, Charmes-la-Côte, Liverdun, Malzéville, Marbache et Pompey. Collège de Liverdun, Aingeray à rebours. Op.cit.

¹⁴ CHAUVET Jean-Yves, Op.Cit.

les blés, les pommes de terre cultivés entre le bois de Bagneux, Châtillon, Barisey-la-côte et la Blaisière sont comme coupés à la faux. A Saulxures-les-Vannes, la foudre tombe chez Paul Guillet, verrier, occasionnant pour 500,00 f de dégâts. Au café Dupic, cinq personnes touchées par la foudre restent sans connaissance.

Le sous-préfet de Toul, qui se rend à Bulligny, fait appel à la souscription et à la solidarité. La commission exécutive du Comité Républicain Démocratique de l'arrondissement de Toul demande au Dr Chapuis, sénateur, et au Dr Denis, député, d'obtenir des chambres le vote d'un secours extraordinaire. Le sous-préfet fait envoyer des attelages et de la troupe à Bulligny. On supprime le feu d'artifice prévu à Toul pour le 14 juillet pour en reporter le budget à la couverture des dégâts, estimés à Bulligny : 800000,00 f ; Crézilles : 55 000,00 f ; Bagneux : 50 000,00 f ; Saulxures-les-Vannes : 200 000,00 f ; Mont-l'Etroit : 45 000,00 f ; Barisey-la-Côte : 125 000,00 f ; Vannes-le-Châtel : 60 000,00 f ; Allain : 125 000,00 f ; Barisey-au-Plain : 110 000,00 f ; Housselmont : 25 000,00 f. La souscription lancée pour les victimes nécessiteuses rapporte dérisoirement 11 290 f au 11 juillet 1913¹⁵.

A partir de 1914, le manque de main-d'œuvre masculine révèle les faux-semblants d'une situation qui s'est déjà perdue puisque le vignoble ne survivait plus que par inertie. En 1916, les statistiques agricoles transforment du jour au lendemain les 60 ha de vignes de Barisey-la-Côte en 55 ha de friches. Les quelques hectares restant ne servent plus de nos jours qu'à la consommation familiale mais ils s'amenuisent d'année en année et le village ne profite pas, comme Bulligny, du renouveau du vignoble du Toulais, observable depuis une quinzaine ou vingtaine d'années ; actuellement, la production du vin gris de Toul, à Bulligny, Lucey, Bruley, ne suffit pas à la demande régionale¹⁶.

Dès 1920, l'économie de la mirabelle succède à celle de la vigne et les côtes de Toul (côtes de Meuse du système de « cuesta ») se couvrent de vergers; cependant, les arbres plantés au cours des années 1920 ont aujourd'hui vieilli et n'ont pas été remplacés¹⁷; la dépopulation des villages, la perte d'intérêt pour l'agriculture et l'abolition du privilège des bouilleurs de crus font peser sur eux la menace d'une nouvelle disparition qui risque, cette fois-ci, de n'avoir d'autre substitut que le retour à la forêt ou à la friche. Pourtant, la culture du petit fruit de côte comme source de revitalisation d'un terroir fait ses preuves en Meuse.

Il est moins facile que pour la vigne de savoir quand disparut la pratique de l'assolement triennal, remarquablement adapté au système d'exploitation, en grande partie communautaire, du finage

¹⁵ Récit relaté par l'Est Républicain de l'époque.

¹⁶ Le vin gris de Toul est aujourd'hui classé AOC.

¹⁷ Ces vergers ont été dévastés par l'ouragan de décembre 1999.

« d'openfield ». Rappelons que les coutumiers lorrains privilégient les bans de récolte et le libre parcours du troupeau communal après la fenaison et la moisson. Le faire-valoir direct est tempéré par le droit d'usage collectif après la moisson et l'héritage égalitaire tend au morcellement du parcellaire dans les régions non préciputaires. A la fin du XIX^e siècle s'opposent, dans de nombreuses communes, les intérêts des classes pauvres, partisans de l'ancien système qui leur permet de se dispenser d'un véritable gagnage, et ceux des cultivateurs aisés, lesquels voient dans l'individualité du train d'exploitation, un facteur de progrès essentiel de l'agriculture¹⁸. Malgré tout, la répartition des terres de culture et des prairies reste pratiquement inchangée jusqu'aux derniers états chiffrés de 1939.

La loi du 22 juin 1890 supprime la vaine pâture sauf si les municipalités en réclament le maintien dans le délai d'un an. En conséquence, le conseil municipal de Barisey-la-Côte demande sa prolongation sur les terres vagues et non ensemencées, ainsi que sur les prairies naturelles, à partir du 15 octobre. A l'occasion d'une enquête de 1894¹⁹, une très grande majorité de communes désirent la conservation de ce droit sur les terres arables et son rétablissement sur les prairies naturelles. On compte pour l'arrondissement de Toul: quatre-vingt-treize demandes de maintien; sur terres arables seulement dix; onze désirs de suppression et six cas non délibérés dont Barisey-la-Côte.

En vérité, la perte des droits communautaires s'effectue de façon très progressive. Dans les années 1930, les enfants de Barisey continuent à garder les bêtes familiales, mêlées à celles des voisins, particulièrement dans la prairie des Naux. A cette époque, le berger se contente de mener paître les moutons aux alentours de la mairie. L'assolement triennal conserve une certaine permanence jusqu'au remembrement de 1955 ; c'est véritablement l'apparition du tracteur et la mécanisation de l'agriculture qui mettent un terme aux pratiques ancestrales. Aujourd'hui, ne subsistent plus des anciens droits communautaires que l'affouage et l'attribution, par famille, d'une part de pâquis communal²⁰.

¹⁸ Dès 1750, les physiocrates dénoncent la nocivité de la vaine pâture mais la Lorraine reste, à la fin du XIX^e siècle, l'une des régions les plus attachées à ce système. A la suite de premiers édits de clos pris par les ducs de Bar et Lorraine en 1767, les projets de loi de 1808, 1838, 1858, puis surtout celui de 1889, s'attaquent à la vitalité de la vaine pâture, sans grand succès. A l'inverse des communes, le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle est plutôt favorable à son extinction. La loi du 9 juillet 1889 décide de la suppression des servitudes collectives. Si le parcours disparaît effectivement, la vaine pâture bénéficie d'un sursis; sur 596 communes rurales, 74 seulement acceptent sa disparition. COUDERT Jean, Op.cit.

¹⁹ A.D. Meurthe-et-Moselle 7 M 82

²⁰ Le renouvellement artificiel de la population n'amoindrit pas ce droit et les familles résidant dans le lotissement peuvent y prétendre. Peu le font en vérité.

Il faut tenter de percevoir en filigrane de ces statistiques, les rares signes qui révèlent la transition entre le mode traditionnel et les procédés d'agriculture moderne. Pareille mutation put s'accomplir sur plusieurs décennies et autoriser le chevauchement des deux systèmes. Ces signes sont aussi bien la disparition du salaire du berger des états comptables communaux, la vente de la maison qui lui fut construite²¹, que la conquête, timide, de cultures nouvelles, particulièrement des prairies et des fourrages artificiels, et l'affirmation tout aussi lente de la mécanisation du travail de moisson et de battage.

Le rapport entre les surfaces respectivement vouées aux céréales et aux prairies permet de suivre l'inclination de l'agriculture traditionnelle céréalière vers une forme d'agriculture moderne à dominance d'élevage. A ce titre, la superficie de surface cultivée en froment constitue un indice du maintien ou de la perte du système traditionnel. En légère augmentation entre 1875 et 1883, elle descend à 60 ha à partir de 1886, après avoir chuté à 30 en 1883. Elle ne varie guère jusqu'en 1902 où elle atteint 66 ha, et en 1903, 70 ha.

La part accordée à la culture de l'avoine fluctue de 30 à 100 ha, avec une valeur moyenne plus constante de 60 ha, d'ailleurs régulière dès 1887. Il est difficile d'estimer, par soustraction, l'importance accordée aux versaines²² par rapport aux surfaces emblavées, donc de discerner le sort de l'assolement triennal à partir de 1900, les statistiques agricoles cessant de différencier la nature des céréales cultivées. Seule, la proportion globale des terres labourables varie jusqu'en 1939, entre 173 et 220 ha pour les situations les plus extrêmes, avec une superficie moyenne et plus courante de 210 ha, soit 54 % de la superficie du territoire communal.

En corollaire du maintien de la céréaculture, au moins jusqu'en 1939, le développement des prairies naturelles reste faible ; elles ne représentent encore qu'à peine 42 ha en 1922, indice assez évident de la survivance des anciens systèmes. Cette superficie ne commence à s'accroître qu'à partir de 1923 mais sans importance significative. Les parcs enclos totalisent à peine un hectare en 1923 mais ils augmentent plus sensiblement en surface à partir de 1930 : 5 ha puis 10 dès 1933 ; 14 en 1936 ; 20 en 1939. Cette évolution représente le signe le plus éloquent du passage de la conduite communautaire de l'agriculture à une pratique plus individuelle de l'élevage. Marquant également le début du développement de ce dernier par rapport à la culture des céréales, il s'accomplit non pas en rupture mais en accompagnement provisoire de l'ancien système.

²¹ La maison du berger fait l'objet de travaux de menuiserie, entre 1829 et 1831. Elle est vendue le 6 mars 1927, pour une mise à prix de 750 f, à la suite d'une enquête *commodo et incommodo*. AD Meurthe-et-Moselle WO 843 844.

²² Les terres incultes ou les landes sont progressivement réduites jusqu'à ce qu'elles remplacent la vigne à partir de 1915, passant de quelques hectares à 60 ha. Il reste entre 24 et 10 ha de jachères entre 1933 et 1936; en 1936, 72 ha de jachères, du fait de l'abandon des vignes et du maintien de l'assolement triennal; en 1938, 50 ha de jachères.

Du côté des plantes fourragères, on cultive déjà 4 ha de luzerne et 5 de trèfle en 1854, contre respectivement 2 et 3 en 1889. On observe à partir de 1907, une faible progression de la luzerne (8, voire 11 ha en 1909), et de la minette (de 12 à 15 ha) mais à cette date, le trèfle disparaît. La betterave fourragère se développe également bien, de 15 à 27 ha. Les prairies artificielles ne s'étendent pas, de 10 ha en 1889, elles sont toujours à 10 en 1933, preuve d'une stagnation assez nette dans l'ensemble. Pour les cultures alimentaires familiales, la pomme de terre conserve une certaine importance tout au long du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e, malgré les variations de surfaces annoncées comme comptant parmi les plus fortes: entre 6 et 30 ha, de 1854 à 1903, et 10 et 25 entre 1923 et 1939.

Les statistiques agricoles ne présentent qu'à une seule occasion, en 1919²³, un classement par superficies des exploitations familiales, en cette année où les propriétés sont au nombre de 68 pour 386 ha cultivés, 25 ha non cultivés et 25 non agricoles, donc un total 418 ha. La part des communaux reste importante avec 63 ha cultivés et 13 non cultivés. Les biens particuliers se répartissent entre soixante-six gagnages pour 305 ha cultivés, 25 ha non cultivés, 3 ha non agricoles. On compte : trois propriétés non agricoles puis, pour les propriétés agricoles : de 1 ha à 5 ha, treize : de 5 à 10 ha, sept ; de 10 à 20 ha, cinq ; de 30 à 50 ha, deux, et de 50 à 100 ha, une. Cela représente, en population agricole, pour les chefs d'exploitation: trente-deux hommes et une femme; pour les aides agricoles employés de façon permanente par les familles: sept garçons et quarante-quatre femmes.

Cette année 1929 s'illustre par une amorce de mécanisation même si l'on ne compte qu'une seule plate-forme à fumier construite depuis 1919 et à peine quatre charrues polysocs. On recense par contre seize faucheuses, treize rouleaux à cheval, huit moissonneuses-lieuses, vingt concasseurs de grain, dix-neuf batteuses de moins de 10 quintaux, vingt écrémeuses centrifugeuses, dix alambics à feu nu, douze manèges à chevaux de 1 à 5 hp, un moteur à explosion de 1 à 5 hp, six moteurs électriques de 1 à 5 hp, un kilomètre de réseau d'adduction d'eau; et du côté des sociétés, une caisse locale réassurance, une mutuelle agricole et une fromagerie.

²³ AD Moselle-et-Moselle 7 M 162.

Le contexte historique et cadre administratif.

L'occupation du site est ancienne, la butte de Châtillon porte une enceinte ovoïde présumée du néolithique²⁴. La terminaison du toponyme en « ey » évoque une occupation définitive à l'époque gallo romaine, même si certains linguistes reconnaissent plutôt une origine celtique au nom de Barisey, à partir de la désinence Bar, « isey » signifiant à côté de. Cette opinion prête à discussion dans la mesure où l'appellation de Barisey-la-Côte serait alors redondante et celle de Barisey-au-Plain contradictoire. Plus juste paraît l'hypothèse d'Alain Surdel, alors maître assistant à l'Université de Nancy II, qui proposait, en 1979, cette explication : « *Le suffixe ey provient du gallo latin iacus, qui signifie village. Selon les régions, il se résout tout à fait phonétiquement en ey ou en y, mais il est toujours accolé à un anthroponyme: cf. Albinicus= Aubigné ou Aubigny; Antoniacus= Antony, Sabiniacus, Sevigny ou Sévigné ou Savigné. Sur cette question, cf Fouche (P.) Phonétique Historique du Français. T II, p. 233. Ainsi, il y a toute raison de penser que Barisey provient d'une forme *Barisiacus ou mieux *Varisiacus (Varisi + Iacus = le village de Varisus ou Barisus). Je sais qu'il faut accorder de l'attention aux anciens toponymes celtes mais pas dans le cas où les formes modernes se terminent en ey ou y. »²⁵*

L'église romane, inscrite pour son porche (fin XII^e ou début XIII^e siècle) à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, est encore réputée relever de l'ordre templier selon une tradition locale têtue. D'ailleurs, le cadastre napoléonien transcrit le nom de l'actuelle saison de La Corvée, en celui de la « Corvée des Templiers ». Mais les terriers de la commanderie la plus proche, celle de Libdo, au nord de Toul, ne confirment pas cette affirmation populaire. Il est plus vraisemblable que l'autorité ecclésiastique fut celle des chanoines de Brixey-aux-Chanoines, au moins dès 1260. Elle n'alla pas sans provoquer régulièrement des difficultés avec le curé d'Allamps, également décimateur des lieux²⁶.

L'église de Barisey-la-Côte est au XIII^e siècle déjà annexée à celle d'Allamps; elle le reste aujourd'hui. L'appartenance de la paroisse au domaine des évêques de Toul apparaît dans un titre de 1510²⁷. Dans un mémoire de 1819 relatif au contentieux concernant le passage à travers le bois du Chanois, l'avoué de Barisey-au-Plain rappelle que les deux paroisses préféraient, en 1555, la

²⁴ Site de « Châtillon ».

²⁵ SURDEL Alain, correspondance privée, publiée dans "Etudes Toulouses".

²⁶ AD Meurthe-et-Moselle G 168

²⁷ Archives communales de Barisey-la-Côte, dossier du procès du Chanois.

conciliation amiable à l'obligation d'aller plaider devant une cour supérieure de l'Empire germanique dont la ville et le territoire de l'Evêché font encore partie à cette époque; quoique Henry II, roi de France se soit emparé de Toul en 1552, la réunion de l'évêché au royaume de France n'est arrêtée que par le traité de Munster en l'an 1648.

L'extrême imbrication des féodalités toulaises sous l'Ancien Régime interdit de trop rapides simplifications dans l'établissement des féodalités et Henri Lepage n'indique pas à quelle époque Barisey-la-Côte se trouve sous la tutelle de la Châtellenie de Maizières, bailliage et généralité de Toul, Parlement de Metz, régi par le droit romain²⁸. En 1790, Barisey-la-Côte appartient au canton d'Allamps, relève de la spiritualité de Toul, de la doyenné de la rivière de Meuse et du diocèse de Toul. En 1814, la commune intègre le canton de Colombey-les-Belles, à la suppression de celui d'Allamps²⁹.

Arrosé par la Bouvade, modeste rupt sur lequel tourna toutefois un moulin³⁰, ce village du Toulais se trouve à 37 km au sud-ouest de Nancy (préfecture), à 17 km au sud de Toul (chef lieu d'arrondissement), à 5 km au nord ouest/ouest de Colombey (chef lieu de canton).

²⁸ LEPAGE Henri, Op.cit.

²⁹ LEPAGE Henri, Op.cit.

³⁰ Ce moulin est perdu de mémoire, seul le cadastre napoléonien mentionne un lieu-dit appelé: "Derrière le vieux moulin".

Le cadre d'analyse

De 1693 à 1982, c'est la renaissance, l'épanouissement et le déclin d'une population que les registres paroissiaux et les registres d'état civil permettent de saisir dans leur globalité. A cette longueur de temps correspond une unité de lieu sur laquelle ont tour à tour pris, l'envol démographique du XVIII^e siècle, l'essor agricole du XIX^e et la dévitalisation du XX^e. Il convient d'étudier dans ce cadre, les moyens mis en oeuvre ou plutôt reçus par la paroisse pour se renforcer après sa quasi disparition sinon sa disparition au XVII^e siècle, se développer et se maintenir à travers son espace de production agricole, subir enfin sa dépopulation et tenter d'éviter au terme du cycle, dans le courant des années 1970, de se trouver à nouveau proche de l'extinction.

Cet appauvrissement démographique s'inscrit dans le déficit général des communes du Toulouais³¹. Dans tout le canton de Colombey-les-Belles, le déclin de population se montre faible et régulier de 1962 à 1975, un peu plus accentué à partir de 1975. Il s'aggrave entre 1975 et 1982 en traduisant un déficit très supérieur à la moyenne de l'arrondissement de Toul dont la population, après un léger recul entre 1962 et 1968, augmente de +4,15 % entre 1968 et 1975 et davantage ensuite. A la faveur de l'implantation d'un lotissement, dopée par une formule non traditionnelle, la population de Barisey-la-Côte passe de 115 à 155 habitants entre 1975 et 1982, ce qui représente près de 35 % d'augmentation, très supérieurs aux 7,46 % et 1 % respectivement observés pour l'arrondissement de Toul et le canton de Colombey-les-Belles pendant la même période. S'il permet de compenser pour partie le déficit démographique, ce nouveau cadre bâti n'en coupe pas moins la population de ses racines et de sa relation coutumière au finage.

Le cycle de naissance et de mort de cette population prend davantage la forme d'une ellipse que d'un cercle. Si semblables qu'en paraissent le commencement et l'achèvement, sa terminaison ne la projette pas moins sur le plan d'un avenir incertain, conditionné par le devenir de l'ensemble des campagnes françaises. Les niveaux démographiques actuels apparaissent inférieurs à ce qu'ils étaient à la fin du XVII^e siècle lorsqu'il fallut repeupler les villages de Lorraine centrale grâce à l'apport de populations venues de Champagne, de Bourgogne, de Picardie, de Normandie ou de Bretagne. Trois siècles plus tard, le même phénomène se renouvelle sous des conditions différentes, avec des conséquences presque contraires sur le plan de l'occupation de l'espace puisque l'exploitation de la terre n'intéresse plus les nouveaux implantés. L'introduction importante de

³¹ HUMBERT Isabelle, La population toulouise, Op cit .Taux de croissance, en pourcentage. 1962/68 1968/75 1975/82. Arrondissement de Toul 0,33 + 4,15 + 7,46 ; canton de Colombey 5,4 6,9 + 1. De 1975 à 1982, Barisey-la-Côte passe de 115 à 155 habitants, le canton de Colombey (31 communes), de 6273 à 6489 habitants, le département de 722 588 à 716 846 habitants.

familles neuves, sans relation généalogique avec les anciennes, assure sans doute un semblant de renouveau démographique mais le fil des générations et des traditions n'en est pas moins rompu. Il en résulte une certaine incompatibilité entre les formes vernaculaires et modernes de l'habitat, entre la généalogie des familles de souche et celle des familles arrivantes; enfin, entre l'abandon des vocations agricoles et les capacités productives du finage.

Il est symbolique qu'au démembrement de la population corresponde un certain laisser aller dans la tenue des registres d'état civil qui risque de compliquer la tâche des historiens de demain. En fin de période d'étude, il a fallu recourir à des témoignages oraux pour retrouver la parenté des derniers nouveaux-nés venus au monde en maternité, dont les actes de naissance portés en mairie n'indiquent que l'identité, sans mention de leur géniteurs. Cela nous incitait à arrêter à 1982 le recueil de nos statistiques, nous privant ainsi de boucler le dernier siècle³². Déjà à cette date, le renouvellement artificiel d'une grande partie de la population avait fortement réduit l'intégrité historique de celle-ci, préjudice auquel s'ajoutaient le vieillissement et l'éclaircissement des familles de souche. Nous sortions très précisément à cette date du cadre traditionnel.

Les informations apportées par les registres paroissiaux et les registres d'état civil permettent de structurer l'approche sociale et démographique de ce village à partir des trois moments clefs de l'existence de l'individu: la naissance, le mariage et le décès, auxquels s'ajoute bien sûr le devenir propre de la population considérée dans son entité. Les fréquences démographiques introduites par chacune de ces étapes se partagent entre celles que règlent des lois naturelles et impératives, et celles sur lesquelles l'humain a davantage de prise. Par exemple, le mariage peut accorder hasard et volonté; l'acte de procréation est sans doute moins libre, soumis au désir des sens et à la biologie de la fécondité; la mort perd tout caractère volontaire sauf cas de suicides, exclus jusqu'à preuve du contraire des actes de Barisey-la-Côte. Elle relève d'une fréquence naturelle en même temps que d'un certain environnement climatique, économique et social.

La prééminence de la dynamique de population générale sur les destins individuels nous invite à parler d'abord en termes de dynamique villageoise pour synthétiser l'étude des naissances et des décès. Les actes consacrés aux premières informent sur leur périodicité : mois, jours et heures de naissances, et sur le sexe des nouveaux nés. Ces renseignements favorisent une analyse démographique de l'essor de la population, à travers le développement des naissances au XVIIIe siècle et à partir du succès de la procréation face aux risques très importants de la mortalité infantile.

³² C'était aussi une date sentimentale puisqu'elle correspondait à l'année de disparition de mon grand-oncle Georges Morlot.

Les décès ajoutent l'analyse de leur fréquence propre, qui met en perspective les conditions défavorables à cet essor, essentiellement les années de très forte mortalité familiale. Ils sont autant révélateurs de l'état de santé de la population que des conjonctures qui pèsent sur son devenir. D'un côté, s'affirme le lent progrès de l'espérance de vie sans que les sommets démographiques s'en trouvent plus facilement atteints, en raison de l'érosion due à l'exode rural; de l'autre, opèrent les coupes claires des « années mortelles » qui ont nécessairement une influence sur la vitalité de la population, quelques vingt à trente ans plus tard.

En seconde partie, l'évocation des mariages, hors desquels il n'est pas de procréation permise (les naissances illégitimes restant extrêmement rares), nous incite à parler en terme de famille et de société. Offrant l'opportunité de statistiques sur la fréquence de la nuptialité, les déclarations de celle-ci conduisent à relier les conjoints à leur ascendance et à leur origine géographique, en mentionnant très précisément l'identité des parents et les lieux de provenance des époux introduits par exogamie. Cependant, ils ne nous autorisent pas à préjuger du devenir des conjoints puisqu'une certaine tradition veut qu'on s'épouse de préférence au pays de la mariée sans que le nouveau couple s'y installe nécessairement³³.

Choix des témoins et âge des conjoints éclairent inégalement la pratique du mariage ; si les premiers laissent apprécier la qualité des échanges inter et intra communautaires, ils ne mesurent pas la réalité des réseaux institués au sein des familles. Les âges de mariages sont plus précis dans leur statistique mais leur recueil commence seulement vers 1740. Certes, il est possible de combler ces lacunes en remontant à la naissance des individus, au moins de ceux qui sont nés après 1696 ; cependant, le grand nombre de conjoints extérieurs risque de fausser cette méthode ou du moins, de la rendre insuffisante.

Mariages, naissances et décès se succèdent sur le cercle des familles. La collectivité villageoise exprime sa richesse humaine, autant à travers ses individus, que ses conduits d'autrefois et ses foyers d'aujourd'hui. Les familles apparaissent donc fortement dans la trame des registres paroissiaux et d'état civil, lesquels, sans les désigner ouvertement, procèdent implicitement à leur description. Celle-ci prend en compte des éléments aussi variés que le lieu de mariage du couple, l'importance et la fréquence de sa descendance, ses chances de durée au sein de la société villageoise à partir de la survie et de la naissance des enfants; elle démontre l'affirmation de pratiques sociales, entre autre au niveau de l'attribution du prénom du nouveau né, parfois en relation avec celui d'un des deux parents. A travers cette transmission, c'est précisément aux

³³ On se marie chez l'épouse ; on va vivre chez l'époux, c'est ce qu'on appelle la virilocalisation. Cette règle s'applique en gros de 70 à 80% des cas d'exogamie.

fonctions anthropologiques que touche l'enregistrement de la natalité puisqu'il correspond cette fois-ci à des choix humains accomplis dans le cadre d'une pratique à la fois sociale et culturelle.

En troisième partie, nous avons désiré étudier les rapports de parentés et de société, malgré la faiblesse de nos moyens d'investigation. L'identité des parrains et des marraines appelés à porter l'enfant sur les fonds baptismaux, mentionnée jusqu'en 1792, permet bien sûr d'établir une suite logique entre les alliances provoquées par l'exogamie et les relations vécues et poursuivies au sein des familles démembrées par la pratique d'une nuptialité de banvoisinage. Cependant, les registres paroissiaux et d'état civil sont dans l'ensemble peu propices à cette étude de réseaux d'individus et de familles intra et extra villageoise qui représentent un canevas certainement aussi solide que les liens du sang, avec lesquels elle se confond bien souvent. Dès lors, comment faire la part entre familles et parentés, familles et relations d'amitié, de travail ou d'intérêt ?

Quant à la recherche des réseaux d'alliance, elle est particulièrement aléatoire puisque l'état civil ne les aborde qu'implicitement à partir du choix des témoins et celui des parrains et des marraines. Nous avons recouru à des sources d'archives familiales personnelles à base de cartes postales, pour présenter un exemple de communauté familiale provisoire, unie par ses parentés apparentes et ses parentés réelles, en décrivant la nature de ses alliances et de ses échanges d'intérêts, de ses liens d'amitié et de voisinage à l'intérieur de la commune ou d'une commune à l'autre. Ni l'individu ni la famille ne peuvent vivre isolément, ils doivent effectuer ou subir, au sein des clans et des alliances, un certain choix voulu par la dynamique naturelle des relations humaines et sociales. L'engouement pour la photographie de correspondance leur permet, pendant un certain temps, d'extérioriser et d'affirmer la qualité de leurs relations de parentés et d'amitiés. Progrès dans l'art de la communication, la carte postale reste en vogue seulement quelques dizaines d'années; sa désuétude, à l'apparition de la télécommunication, laisse l'historien aussi démuné qu'avant sa mode.

Les sources

Pour les archives, les registres paroissiaux et les registres d'état civil ont constitué l'essentiel des sources utilisées dans cette étude. Nous les avons complétés par les recensements du XIX^e et du XX^e siècles, qui couvrent théoriquement le tiers de la période d'étude mais n'en appréhendent en vérité qu'à peine un sixième. Les livres de l'enregistrement ont été occasionnellement consultés mais ils ne permettent pas d'aborder la dispersion des fratries; nous avons dans l'ensemble préféré réserver ce sujet à une étude ultérieure sur les stratégies de succession et les mutations de propriétés.

Ces séries d'archives sont précisément les suivantes, Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle :

Registres paroissiaux :

Collection départementale : 2 E 47/1: BMS 1693/1746, BM 1747/1792

2 E 47/2: S 1747/1792, NMD 1793/1832

Collection communale : AC 47/1: BMS 1693/1791

AC 47/2: NMD 1792/1832

Micro films : 5 Mi 47: R1 BMS 1693, 1696/1791

R2 BMS 1693/1792

R3 BMS 1792

MD 1793/1822

4 NMD 1823/1872

Registres d'état civil conservés par la commune de Barisey-la-Côte : de 1862 à aujourd'hui.

Nous avons obtenu l'autorisation de consulter les registres couverts par l'interdiction de cent ans, sous réserve d'en faire une exploitation statistique et non nominative.

Recensements du XIX^e siècle: AD Meurthe-et-Moselle 6 M 33/47 : 1846 et 1881/1936

La bibliographie retenue relève d'une part, de la connaissance générale des campagnes lorraines; d'autre part, de la démographie historique classique. Nous avons sélectionné trois niveaux de références: monographies locales essentiellement publiées par la revue « Etudes Toulouses », venant généralement de sources non universitaires; mémoires de maîtrise, en fin de compte assez peu nombreux au regard des besoins de connaissance; études et monographies nationales relevant de publications universitaires : « Annales de Démographie Historique », « Populations », et bien sûr, l'incontournable référence, « l'Histoire de la population française ».

La qualité de ces travaux est inégale. Les articles publiés par « Etudes Toulaises » ne structurent pas leurs sujets et n'offrent que des repères de comparaison ponctuels. Les mémoires de maîtrise, pour la majorité dirigés par Guy Cabourdin, correspondent à des lieux de recherche épars : Gondrecourt-le-Château (Meuse), chef-lieu de canton d'un terroir surtout voué à la polyculture ; la couronne nancéienne et ses villages de plateau (Meurthe-et-Moselle) ; la prévôté de Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle) ou la Châtellenie de Cattenom (Moselle), eux-mêmes à vocation de polyculture ; les villages de Villey-le-Sec (Meurthe-et-Moselle), à proximité de Toul ; de Brillon-en-Barrois (Meuse), situé à mi distance entre Saint-Dizier et Bar-le-Duc ; de Pulligny (Meurthe-et-Moselle), dans le Haut Saintois. Par chance, deux de ces études se rapportent à plusieurs paroisses viticoles proches de Barisey-la-Côte, incluses dans le Toulais d'aujourd'hui (Meurthe-et-Moselle) : Bruley et Limey, au nord de Toul et Blénod-les-Toul, distantes de sept kilomètres de notre terrain. A ces monographies s'ajoute la thèse sur les vigneron de Minorville (Meurthe-et-Moselle), village proche de Bruley, soutenue par Laurence Joignon.

Nous restons toutefois limités dans notre essai d'analyse comparative par le fait que la plupart de ces recherches ne prennent en compte que le XVIII^e siècle et qu'aucun travail ne s'est intéressé aux XIX^e et XX^e siècles.

Ces données lorraines ont été complétées de références nationales et régionales issues de la recherche bibliographique. Elles sont principalement, pour les régions, départements et pays : La Basse Auvergne le Beauvaisis, la Bretagne et l'Anjou, l'Ille-et-Vilaine, le Morvan, le bas Quercy, la Sologne orléanaise et le Tonnerrois ; pour les simples localités ; Auray (Morbihan), Chezery-Forens (Ain), Crulai (Orne), Labarthe (Tarn-et-Garonne), Ligny-le-Ribault (Loiret), Plozevet (Finistère), Rumont (Seine-et-Marne), Saint-Jean-Trolimont (Finistère), Sennely-en-Sologne (Loiret), Sainghin-en-Mélantois (Nord).